

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

05 février 2024

Des permanences en Mairie pour accompagner les personnes en situation de handicap



30 janvier 2024 : signature de convention entre la Ville de Bellerive représentée par François Sennepin et l'association Handi-Cap et Vous représentée par son président Frédéric Poisson.

La Ville de Bellerive s'efforce de simplifier les démarches administratives de ses habitants en centralisant au sein de l'Hôtel de Ville divers dispositifs d'accompagnement spécialisés. Après les permanences juridiques, de santé (complémentaire) et la mise en place du dispositif « Aidants Connect », un nouveau service de proximité, en partenariat avec l'association Handi-Cap et Vous, viendra dès le mois de mars faciliter le quotidien des personnes en situation de handicap.

Permanences Handi-Cap et Vous

- Point d'information pour les personnes porteuses de handicap
- Appui administratif de premier niveau
- Informations sur les associations et partenaires qui œuvrent dans le champ du handicap

La permanence a lieu en Mairie, tous les vendredis de 9h à 12h (sans rendez-vous).

Elle est réservée aux habitants de Bellerive.

Contact – Frédéric Poisson – 06 46 61 69 45 | mail. : poissonf29@gmail.com